

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

| |
|--|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RA2203 Développer des activités de lecture et d'écoute (avec | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PERA2B23ACTLE | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EAB2230 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) HELHa Loverval Murielle VAN TRIENPONT (vantrienpontm@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches liées à la didactique de la lecture, de l'écoute ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de différencier à bon escient ses approches didactiques et de proposer une didactique différenciée.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement

de :

1. Observer et analyser des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés (différenciation).
2. Concevoir et justifier des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés (différenciation).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA2B23ACTLEA Développer des activités de lecture et d'écoute (avec pistes) 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA2B23ACTLEA Développer des activités de lecture et d'écoute (avec pistes) 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Développer des activités de lecture et d'écoute (avec pistes) | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 13_PERA2B23ACTLEA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CEAB2231 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Murielle VAN TRIENPONT (vantrienpontm@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches liées à la didactique de la lecture, de l'écoute ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de différencier à bon escient ses approches didactiques et de proposer une didactique différenciée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Observer et analyser des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés.
2. Concevoir et justifier des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Notions de littérature de jeunesse et historique
- Cercle de lecture
- Cercle d'écoute
- Défi lecture
- Didactique de l'écoute et stratégies d'écoute

Outils de différenciation

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices et discussions méthodologiques. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fichiers déposés sur Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation intègrera le travail journalier à raison de 20% et un examen oral à raison de 80%, chacune de ces parties étant obligatoire pour que l'épreuve soit considérée comme étant complète. En seconde session, l'ensemble de l'UE sera évaluée lors de l'examen oral.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Prj | 20 | | |
| Période d'évaluation | | | Exo | 80 | Exo | 100 |

Prj = Projet(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Le travail journalier du Q2 est repris lors de la session du Q3.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).